

Michelle Meunier a déposé une question écrite adressée à M. Jean-Yves Le Drian  
En voici la teneur, elle sera publiée sous quelques jours au journal officiel du Sénat :

*Michelle Meunier interroge le Ministre pour connaître la position de la France face aux menaces d'annexion de territoires palestiniens par Israël.*

*À partir du 13 mai, un nouveau gouvernement associant Benjamin Netanyahu et Benny Gantz devrait se former. Au programme de cette coalition figure notamment un plan pour la mise en œuvre, à compter du 1er juillet 2020, du projet élaboré avec le président américain Donald Trump sur le Proche-Orient qui prévoit l'annexion par Israël de la vallée du Jourdain.*

*De nombreux observateurs dont vos prédécesseurs Hubert Védrine et Dominique de Villepin ont alerté sur ce plan, qui risque d'alimenter le conflit plutôt que de promouvoir la paix au Proche-Orient. Le plan suggère des enclaves palestiniennes sous contrôle militaire israélien permanent. D'anciens dirigeants européens n'hésitent pas à comparer ce plan à des situations similaires à l'apartheid.*

*En parallèle, sur le terrain, les mesures visant à enrayer la propagation du virus Covid-19 contraignent des dizaines de milliers de palestiniens à devoir rester séjournant sur leurs lieux de travail en Israël, sans retour possible dans leurs familles.*

*Face à ce grave danger de l'annexion pour les populations concernées, et alors même que les habitants doivent comme partout concentrer leurs efforts dans la lutte contre le Covid-19, la France se doit de montrer fermement son opposition à cette annexion. Notre pays doit reconnaître que le peuple palestinien est fondé à se doter d'un État. Notre pays doit s'opposer, aux côtés des représentants de l'Union européenne, à ce projet d'annexion et prendre les mesures nécessaires pour que l'État d'Israël ne s'engage pas dans cette voie. Elle vous interroge donc sur la position de la France et les dispositions envisagées pour empêcher cette menace d'annexion.*